

Nº 47 - LES TITRES

3
4 6 7
8
9
10
11
12
16
16
17
10
19
20
22

NOS PROCHAINES PARUTIONS

N° 48 : 17 août 1990 Limite de dépôt des infos : 18 juin (congés annuels !)

 N° 49 : 19 octobre 1990 Limite de dépôt des infos :

17 septembre

N° 50 : 14 décembre 1990 Limite de dépôt des infos :

5 novembre



EN COUVERTURE:

Madame Jacqmotte, ancienne directrice du Home «Joli Coin » a consacré toute sa vie à l'enfance malheureuse. Pendant la dernière guerre elle hébergea, au risque de sa vie, des dizaines d'enfants juifs pourchassés par l'occupant nazi. Toute sa vie active a été marquée par la volonté et le courage qui caractérisent cette ottintoise d'adoption.

A 102 ans, Madame Jacqmotte mérite très sincèrement notre respect et nos félicitations chaleureuses. Monsieur le Bourgmestre lui a également transmis le message de sympathie envoyé par S.M. le Roi.



distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvainla-Neuve

Rédaction, Administration, Publicité : José Desmet

Avenue des Combattants, 30 Tél. 437906

Réalisation Technique : Photocomposition N. Dieu-Blondiau et Imprimerie J. Dieu-Brichart Chaussée de La Croix 47 1340 Ottignies Tél. 415024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

LA GESTION COMMUNALE



Vous avez des idées à nous communiquer et nous sommes convaincus que vous pouvez nous aider. Connaissez-vous les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer?

QUE FAIT LE CPAS?

p. 10

Les initiatives et les services offerts par le CPAS sont multiples. Aujourd'hui un appel est lancé pour organiser un service de transport de personnes ágées ne possédant pas un moyen de déplacement rapide et confortable. Et la télévigilance, vous connaissez ?

RENCONTRE AVEC NOS AMIS DE JASSANS

Au début de mois de mai une délégation Ottintoise s'est rendue dans notre commune-sœur où a été inaugurée une haltegarderie ainsi que le monument commémoratif du 25° anniversaire du jumelage édifié à côté de la salle des fêtes (notre photo).

Les cérémonies ont eu lieu en présence de M. Desmonceaux, Conseiller Général de l'Ain et de la représentante de M. le Préfet de l'Ain. L'animation musicale était assurée par la fanfare Saint-Jean des Bois.





lootvoet

Ramonages tous types Membre fondateur Fédération des Ramoneurs Tél. 414245



Tél. 414819 37 Ch. de la Croix 1340 Ottignies ON PREFERE

TELE BOUTIQUE

POUR SON SERVICE TECHNIQUE

25 ans d'expérience en électronique

VOTRE SPECIALISTE : RADIO - T.V. - HI-FI - VIDEO - ELECTRO-MENAGER - CUISINES EQUIPEES

PREMIER BILAN



Cela fait 15 mois que la nouvelle majorité est en place.

L'heure d'un premier bilan a sonné.

Disons-le sans ambages ; nous ne sommes pas mécontents du travail effectué depuis l'an dernier. La plupart des propositions que nous vous avions faites sont réalisées ou en passe de l'être ; les autres sont en préparation. Dans beaucoup de secteurs, les changements sont déjà tangibles.

Ainsi en est-il dans la manière de gérer votre ville. Nous voulons vous associer au maximum, nous voulons que vous soyez, avec nous, des citoyens actifs de l'élaboration de notre avenir, nous voulons que vous ayez votre mot à dire. C'est pourquoi nous avons multiplié les occasions de vous donner la parole, de rencontrer les élus, de discuter avec eux.

Certes, cette façon participative de gérer n'est pas sans aléas; il n'est pas toujours facile de dépasser dans l'intérêt de tous certains aspects particuliers, voire privés; il n'est pas aisé non plus pour les élus de voir des projets, à leurs yeux mirobolants et raisonnables, mis à mal par des habitants. Mais nous voulons cette confrontation.

Il faut aussi préparer l'avenir dans cet esprit. Dès lors, en septembre prochain sera installé un Conseil Communal des Enfants; nos enfants en contact direct et concret avec les réalités d'une gestion feront l'apprentissage de la vie démocratique.

L'aménagement du territoire dans le respect de l'environnement et la qualité de la vie est une autre grande préoccupation de la nouvelle majorité. En étroite collaboration avec la Commission Communale d'Aménagement du Territoire (CCAT), s'élaborent des projets visant à re-dessiner le centre d'Ottignies, à lui donner un cœur. Déjà un renouveau commercial s'esquisse, le marché du vendredi est de plus en plus élargi et achalandé.

A Louvain-la-Neuve, le quartier de Lauzelle achève sa construction (il y accueillera dès septembre une école communale maternelle et primaire) tandis que celui des Bruyères s'élargira très prochainement jusqu'aux abords du lac. Dans les autres quartiers de la Ville, la priorité est donnée, en concertation, à des actions ponctuelles visant l'amélioration du cadre de vie, la quiétude des habitants et la sécurité des enfants et des personnes âgées.

Tout le secteur de la vie associative — si vivant chez nous — bénéficie aussi de la sollicitude active de la nouvelle majorité. Des lieux nouveaux de rencontre s'ouvrent (notamment la grange du Douaire), les équipements sociaux, culturels et sportifs de base bénéficient des adaptations et améliorations nécessaires. Les associations qui animent la ville et ses quartiers, favorisant ainsi la rencontre des gens, sont encouragées. Car nous voulons que tout en vivant dans une ville, chacun puisse garder des « relations de village », où l'on se parle, s'entraide, s'apprécie.

Vivre intensément notre communauté d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, mais aussi s'ouvrir sur le monde et y prendre notre part de responsabilité, de solidarité: Jassans-Riottier depuis 25 ans ; aujourd'hui Veszprém en Hongrie et Draganesti en Roumanie, demain Masaya au Nicaragua...

Il faut nous arrêter au risque d'être trop longs.

Sans doute est-il trop tôt encore, après 15 mois, pour juger l'action de la nouvelle majorité. Mais les prémices sont prometteuses et l'ardeur de notre équipe toujours aussi vive.

Il faut poursuivre et amplifier encore notre action, aller résolument de l'avant. Le pari de la convivialité, qui sera celui de cette décennie, nous voulons le gagner. Amener Ottignies-Louvain-la-Neuve au seuil du prochain millénaire avec un maximum d'atouts ; telle est notre responsabilité à tous.

Valmy FEAUX Bourgmestre

AUTANT SAVOIR

VOS IDÉES NOUS INTÉRESSENT

PARTICIPEZ A LA GESTION DE VOTRE VILLE

Vous souhaitez donner votre avis. Vous avez de bonnes idées à communiquer. Vous voulez participer à la gestion

Votre administration communale vous en donne l'occasion, au travers de différents organes ou modes d'expression. Parce que nous souhaitons vous associer à la gestion de la ville et que nous sommes convaincus que vous pouvez nous aider, en nous communiquant vos bonnes idées, en nous faisant des suggestions ainsi qu'en nous critiquant pourquoi pas - de façon positive.

Voilà pourquoi, la nouvelle majorité qui se trouve à la tête de la ville depuis plus d'un an a amplifié les moyens de vous exprimer. Mais les connaissezvous?

Le Bulletin communal

Tout habitant d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui le souhaite peut donner son avis dans « Forum », le courrier des lecteurs, sur un problème qui concerne la localité.

Attention :

- ne pas dépasser 20 lignes dactylographiées
- bannir toute attaque personnelle.

Texte à faire parvenir au Service Information de l'Administration communale Avenue des Combattants 30 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les interpellations publiques

Toute association ou groupement d'habitants peut évoquer publiquement un problème d'intérêt communal lors du temps d'interpellation (d'une durée maximum d'un quart d'heure) prévu avant l'ouverture de chaque séance publique du Conseil communal (en principe donc, à 20 h 15, un mardi).

Atlention:

- maximum trois interpellations par séance :
- cinq minutes maximum par interpellation y compris la réponse ;

le problème évoqué doit concerner plusieurs habitants.

Avertir le Collège des Bourgmestre et Echevins Maison communale Avenue des Combattants 35 1340 Ottignies-Louvain-laen indiquant le sujet de l'interpellation et ce au plus tard le jeudi midi précédant la date du Conseil

Les assemblées publiques

communal

Tout habitant est invité, au moins une fois par an en automne, à des débats Limelette, Ottignies et Louvain-la-Neuve, en présence des bourgmestre. échevins et mandataires communaux. Tous les points de la gestion communale peuvent y être abordés.

Informations sur les dates et lieux de ces assemblées seront communiquées en temps voulu dans le Bulletin communal et par voie de presse.

Les Commissions consultatives

Tout habitant d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui le souhaite peut participer, selon ses intérêts, à une ou plusieurs commissions consultatives existantes. Neuf commissions fonctionnent: enseignement, sports, culture, jeunesse, problèmes sociaux, développement économique et commercial, finances, Tiers-Monde, énergie.

Faire connaître ses nom et adresse au Service Participation de l'Administration communale Avenue des Combattants 30 publics organisés à Céroux, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve en indiquant la (les) commission(s) que l'on souhaite fréquenter. Vous serez convoqué(e) à la prochaine réunion.

> Il est à noter que les travaux des Commissions sont transmis au Collège ou au Conseil qui sont tenus d'y réserver une suite, en motivant le cas échéant leur décision.

VISITE DE MONSIEUR ARMALI

VACANCES D'ÉTÉ

A l'occasion des vacances d'été tous les services communaux seront fermés aux dates suivantes :

samedi 7 juillet samedi 14 juillet samedi 21 juillet samedi 28 juillet samedi 4 août samedi 11 août samedi 18 août samedi 25 août

« J'ai été particulièrement touché par votre accueil et votre action pour une paix juste et durable au Moyen-Orient. La paix règnera en Terre Sainte, inévitablement, et toutes les forces qui œuvrent à cette grande réalisation, ne devraient avoir de cesse avant que le peuple palestinien ne puisse recouvrer ses

lootvoet Plomberie • Chauffage Membre du Centre Scientifique et Technique de la Construction Tél. 414245

droits et exister côte à côte, dans la paix, l'harmonie et la coopération avec l'Etat d'Israël ».

Telle est la déclaration faite par Monsieur Chawky Armali, représentant permanent de l'Organisation de Libération de la Palestine en Belgique lors de sa visite à l'Hôtel de Ville le mercredi 9 mai 1990.

Le Pneumatique d'Ottignies

Pneus toutes marques . Géométrie Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73 1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 61 2290

30^e Foire COMMERCIALE DE MOUSTY

Autour de la table sous le chapiteau, dans un esprit de parfaite convivialité, les organisateurs, les exposants et les autorités parmi lesquelles on reconnaît l'ancien et le nouveau Bourgmestre trinquant au succès de cette manifestation commerciale animée depuis 30 ans par la famille Motin.

A droite, M. Météo se risquerait-il à une prévision pour les années à venir ?



HOMMAGE AU ROI BAUDOUIN

Le 7 septembre 1990, le Roi Baudouin fêtera ses 60 ans. Il fêtera également les 40 ans de son règne le 17 juillet 1991. De grandes fêtes seront oganisées parmi lesquelles celle du 15 décembre 1990, dans les Palais du Heysel, à laquelle la Reine sera particulièrement associée. Cette fête sera entièrement animée par le secteur social de notre pays (3ºme âge, famille, handicap, immigration, solitude, santé mentale, jeunesse, pauvreté). Afin d'en assurer la réussite, nous nous permettons de vous proposer ce qui suit :

tout groupe susceptible d'avoir quelque chose à présenter (spectacle, démonstration, animation, projet original) est invité à faire connaître son projet le plus rapidement possible.

Contact:

ASBL « Fêtes du Roi 1990-1991 » Secrétariat : rue de la Loi 155 B-1040 Bruxelles Tél. (02) 7367930

Avis aux responsables d'associations

Le service Information tient à la disposition du public un fichier reprenant les coordonnées des Associations. En cas de modification de votre Comité, veuillez nous en avertir (tél. 437906).

ATTENTION: RONDS-POINTS!

On est pour, on est contre.

Soit, mais ils existent !

Attention, les deux nouveaux rondspoints de la prolongation de la chaussée de La Croix sont prioritaires. c'est-à-dire que l'automobiliste qui circule dans le rond-point a priorité sur celui qui y entre.

En revanche, c'est la règle inverse dans tous les autres ronds-points de la Ville.

Sans doute faudrait-il généraliser les règles de priorité aux rondspoints, mais en attendant les signalisations en place sont telles que décrites plus haut.

Soyez-y attentifs !

CALAMITÉ PUBLIQUE

RÉPARATION DE CERTAINS **DOMMAGES**

Dans notre numéro 46 nous avons évoqué les tempêtes de février dernier et la marche à suivre pour l'indemnisation des dégâts en précisant que vos dossiers devaient être introduits pour le 31 mai au plus tard.

Une circulaire de M. le Gouverneur du Brabant nous informe que le délai d'introduction est reporté au 31 juillet 1990 au plus tard.

Renseignements: Service Social Communal Avenue des Combattants 40 Tél 437811 du Lu au Ve de 8 h 30 à 11 h 45.



PAPETERIE

« Le Script »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie gadgets



Centre Commercial du Douaire 1340 Ottignies Tél.: 010/411919



Séance du 27 mars 1990

Le Conseil approuve divers emprunts: décomptes finals et avenants relatifs à l'amélioration de la rue du Ruisseau, l'aménagement d'une antenne du service des travaux, la restauration du corps de logis de la ferme du Douaire, l'aménagement d'un terrain de tennis à la plaine des Coquerées, la construction d'une pataugeoire aux piscines de Blocry et l'égouttage du quartier du Congo.

Il approuve également les cahiers des charges concernant l'amélioration de diverses voiries et l'ouverrevenus modestes (exercice 1990). Quant aux familles nombreuses de Céroux-Mousty et Limelette, elles bénéficieront de la gratuité de 100 hl d'eau (voir nos informations dans la rubrique « Famille »).

Séance du 24 avril 1990

En début de séance, le Bourgmestre rend hommage à Mme J. Bozard, ancien Conseiller et Echevin (voir d'autre part).

Ensuite le Conseil entend 12 rapports émanant des délégués communaux auprès des différentes ASBL et Intercommunales.

L'Assemblée décide l'achat (600.000 FB) d'un contrôleur vidéo pour la Police chargée de débusquer les automobilistes trop pressés.

Elle adopte la Charte de l'Enseignement officiel et approuve le principe de la création d'un Conseil Communal des Enfants (voir d'autre part).

APPROUVÉ



ture d'une implantation à Lauzelle de l'école fondamentale mixte de Blocry.

L'Assemblée décide d'accorder une ristourne sur le montant des factures de consommation d'eau et d'électricité pour les familles à

UN « SOUS-TITRE » POUR OTTIGNIESLOUVAIN-LA-NEUVE

Tout le monde connaît le slogan de la Province de Luxembourg : « Une ardeur d'avance ».

Pourquoi n'aurions-nous pas un slogan pour caractériser notre ville? Avez-vous des idées à ce sujet? Faites-le nous savoir en écrivant au service Information de la ville.

Pour activer votre imagination, nous vous faisons part des suggestions déjà reçues. A vous de les approuver, de les améliorer, d'en suggérer d'autres :

- « Ottignies-Louvain-la-Neuve, une ville d'avenir qui allie le passé au futur »;
- « Ottignies-Louvain-la-Neuve, la qualité de la vie au quotidien » ;
- « Ottignies-Louvain-la-Neuve, fenêtre ouverte sur le monde et sur l'avenir »;
- « Ottignies-Louvain-la-Neuve, le stress en moins, la joie de vivre en plus ».

Merci de votre collaboration.

IN MEMORIAM

JEANNE BOZARD-LOUIS

Lors du Conseil communal du 24 avril dernier une minute de silence fut respectée en mémoire de cette Ottintoise qui s'illustra au cours de la seconde guerre mondiale.

Jeanne Louis, née le 28 février 1903, épouse en 1925, M. Bozard, sous-chef de gare à Ottignies et se fixe au Stymont. Très vite elle participe à la vie politique de la localité et, dès 1936, apporte son aide aux enfants des républicains espagnols réfugiés dans la région. En 1938, elle est élue Conseiller communal et fait partie de la majorité dirigée par M. Armand Bontemps. Dès les premiers jours de l'occupation allemande, elle entre

dans la résistance et prodigue son aide aux réfractaires tout en diffusant la presse clandestine. Elle fait partie de l'équipe de responsables qui anime le F.I. et porte secours aux familles des patriotes disparus. Elle héberge de nombreux enfants juifs.

Titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, Jeanne Louis assume la charge d'Echevin de l'Instruction Publique de 1946 à 1952. Elle fait partie du Conseil communal jusqu'en 1958.

Jeanne Louis est décédée à Gembloux le 21 avril 1990. La rédaction du Bulletin présente ses sincères condoléances à toute sa famille.

CHAUFFAGE M. HERMAN



雷 (010) 41 68 87

- Etude
- Réalisation
- EntretienDépannage
- Av. des Bouvreuils 4 1340 Ottignies



GROS PLAN

L'Administration communale est récemment entrée en possesion d'un drapeau offert par M. Carpentiers dont le beau-père, M. Georges Tollet de Céroux-Mousty, fut dépositaire jusqu'à sa mort. Cet étendard porte la mention : « Armée Secrète - Zone IV - Secteur Sud - Refuge Lynx - 1° Compagnie -Section Ottignies ».

Qu'ils soient de l'A.S. ou du F.I. les résistants furent nombreux dans notre région et le 50° anniversaire de la déclaration de guerre nous donne l'occasion d'évoquer ici quelques figures locales. Nous commençons par celle de Léon De Winter.

njuin 1940, Léon De Winter, fils de Louis De Winter, Adjudant de Gendarmerie à la brigade de Mousty, a tout juste 19 ans. N'admettant pas la défaite infligée par l'occupant, il souhaite servir la cause des patriotes et prend contact avec le Vicaire d'Ottignies, l'Abbé Van Dries. Pendant plusieurs mois il distribue clandestinement le journal «La Libre Belgique». Animé d'un esprit de corps et

« POLKA »

ALIAS LÉON DE WINTER



d'initiative, il devient, le 12 janvier 1942, sous le pseudonyme de « Polka », chef du service de Renseignement et d'Action pour la région de Genval.

Le 8 avril suivant, il quitte la Belgique pour l'Angleterre via la France et l'Espagne. Arrêté à Barcelone, il séjourne au camp de Miranda pendant 13 mois. Arrivé à Londres au cours du 2^e semestre de 1943, il y reçoit une formation d'opérateur radio. Parachuté à Grand Manil (Gembloux) le 2 juin 1944, il rejoint

Bruxelles où il devient le « pianiste » du groupe « Samoyède » III dirigé par Jacques Veldekens. Il reçoit des messages de Londres et les transmet au réseau des radios clandestines (Radio Hainaut, Radio Schaerbeek, Radio Liège...). Après la libération, il repart pour Londres d'où il s'embarque, le 20 avril 1945, pour une mission dans la région de Dresde. Le 21 avril à 0 h 20, le Lockeed Hudson immatriculé FK 803 à bord duquel il a pris place avec 5 camarades est abattu au-dessus du bois de Maulusmuhle (Clervaux - G.D.).

Après la guerre les habitants de Clerf, village voisin, élèvent un mémorial qui existe toujours et qui perpétue la mémoire de « Polka » dont la sœur habite au Petit-Ry.

José DESMET

Nous remercions ici Mme Marchand-De Winter qui nous a aidés dans nos recherches et espérons que d'autres familles voudront bien collaborer à la suite de cette série.

MANIFESTATIONS DU SOUVENIR



■ Le 11 mai à la Grange du Douaire, le Lt Colonel Noël, conservateur du musée de Chastre, a donné une très intéressante conférence suivie par un public nombreux et attentif sur le thème « Mai 1940 et la bataille de la Dyle ».



Le 13 mai les délégations d'anciens combattants déposèrent des fleurs aux différents monuments commémoratifs et M. Roger Couroyer, habitant Lisieux, apporta son témoignage d'ancien du 22° RTA.



CARNET FAMILIAL



NAISSANCES

Addad Hofsa 16 mars 1990

Ghysselinckx Marein 10 mars 1990

Dechamps L. 6 fevrier 1990

Saint-Viteux Michael 12 mars 1990

Genard Géraldine 10 mars 1990

Wilmet Kumberley 20 mars 1990

Tignol Jean 13 mars 1990

Franconelle Caroline 17 mars 1990

Rigau Jonathan 9 mars 1990

Wilnet Maureen 20 mars 1990

Thomas Magali 13 mars 1990

Dejean Brieuc 21 mars 1990

Van Caillie Alice 22 mars 1990

Wautrecq Caroline

6 mars 1990 Sevrin Jonathan

6 mars 1990 Vens Gaëlle

28 mars 1990 Mouton Victor 18 mars 1990

Hock Louise

20 mars 1990 Ferir Julie

28 mars 1990

Stärkle Barbara 27 mars 1990

Soete Marguerite

Patout Aurélie 20 mars 1990

Desagher Benjamin 16 mars 1990

Kaiser Cyril

Vanderveken Florie 5 avril 1990

Yildirim Oznur 5 avril 1990 Mommens Clément 31 mars 1990

Vanhollebeke Jessyca 27 mars 1990

Brams Adrien 5 avril 1990

Fiévez Martin 2 avril 1990

Dupont Leila 11 avril 1990

Parquet Seisana 18 avril 1990

Van Hove Marin 29 mars 1990

Netens Sarah 1er avril 1990

Grégoire Pauline 20 avril 1990

Leclaire Damine 27 avril 1990

Hachez martin 27 avril 1990

Henin Sophie 20 avril 1990

Hen Caroline 24 avril 1990

Verkest Anaëlle 30 avril 1990

Darquennes Claire 6 mai 1990

Cailliau Mathilde 18 avril 1990

Sallets Claire 25 avril 1990

Impens Sylvie

27 avril 1990 Everard Florie

27 avril 1990 Goy Kévin 27 avril 1990

Koch Hélène 7 mai 1990

Lion Gaëlle 3 mai 1990

Vanhoye Lory 27 mars 1990

Kabimbi Ngoy Virginie 2 mai 1990

Klein Fanny 23 avril 1990

Delandmeter Lucie 30 avril 199ù

Petit Agnès 1^{er} mai 1990

Zarki Redouane 12 mai 1990

Libert Amaury 8 mai 1990



MARIAGES

Suárez Hernández Luis et Wertz Brigitte 19 mai 1990

de Fays Christiano et Bran Martine 17 mars 1990

Hachez Etienne et Piette Nadine 24 mars 1990

Lamborelle Georges et Vandewalle Simonne 30 mars 1990

Jadoulle Vincent et Morlot Isabelle 31 mars 1990

Gök Ali et Agleh Younes 31 mars 1990

Fastré Alain et Debaerdemacker Patricia 6 avril 1990

Fauberg Yves et Herrent Raymonde 6 avril 1990

Ponthiere Daniel et Leurquin Marie-Madeleine 6 avril 1990

Vanden Berghe Marc et Coche Florence 7 avril 1990

Beaumet Luc et Janssens Danielle 7 avril 1990

Sallustio Enrico et Kristiansen Mariko 7 avril 1990

Desmet Joseph et Prévot Claude 21 avril 1990

Lacroix Bernard et Potemberg Carole 21 avril 1990

Delvaux François et Lipnik Pascale 21 avril 1990

Thirion Dominique et Muller Geneviève 21 avril 1990

Ronbaud Pierre-Frédéric et Devos Isabelle 28 avril 1990

Leclef Eric et Jacquin-Caers Anne 28 avril 1990

Kumps Godefroy et Van Hoecke Véronique 5 mai 1990

S'Jongers Thierry et Bourgaux Nathalie 19 mai 1990

Sterkendries Philippe et Narejos Marie-Josée 19 mai 1990

Vandegeer Patrick et Cap Patricia 19 mai 1990



DÉCÈS

Van Meerssche Maurice 16 mars 1990

Goetgeluk Willy 21 mars 1990

Goffaux Jeanne 22 mars 1990

Delobbe Ernest 20 mars 1990

Celis Emilius 7 mars 1990

Cigare Fernard 25 mars 1990

Devillez Justin 15 mars 1990

Tombeur Charles 29 mars 1990

Mayné Emilie 4 avril 1990

Renoy Elise 1er avril 1990

Gressens Ludovica 1er avril 1990

Pilet Simonne 17 avril 1990

Halin Aline 18 avril 1990

Walgraffe Lambert 17 avril 1990

Héraly Juliette 22 avril 1990

Stěnuit Anna 22 avril 1990

Defresnes Maria 20 avril 1990

Debatthy Louise 23 avril 1990

Louis Désirée 21 avril 1990

Genicot Marcellus 21 avril 1990

Borremans Jacqueline 26 avril 1990

Nolet Maria 22 avril 1990

Debroux François 3 mai 1990

Stassin Albert 24 avril 1990

ÉPINGLÉ

RISTOURNE POUR REVENUS MODESTES

Le Conseil communal du 27 mars a voté les conditions d'octroi d'une ristourne sur la consommation d'eau et d'électricité pour les ménages à revenus modètes (maximum 377.907 + 69.961 frs par personne à charge, de revenu annuel brut).

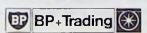
La demande doit être introduite sur un formulaire délivré par le Service social communal, avenue des Combattants 40 à Ottignies (tél. 437811) — le matin — avant le 30 juin 1990.

Le montant de la ristourne est de 1.000 francs sur la consommation d'eau et de 1.000 francs sur la consommation d'électricité.

sprI FARGEAT-DUMOULIN 8, Avenue Lambermont - Ottignies-LLN Tél. 413324



Au cœur de votre Brabant A votre Service depuis plus de 25 ans



Garantie des Produits (BP + Trading) LOCATION DE CONTAINERS Privé - Entrepreneur - Industriel

ENLEVEMENT DE TOUS DECHETS Manuel Grue Grapin Bac chargeur

L'ALCOOLISME?



UN PROBLÈME GRAVE

avez vous qu'il existe une Fraternité, les Al'Anon, qui essaie d'aider les familles et les amis d'alcooliques.

Réunions au local : Avenue Reine Astrid 8

mardi de 13 à 15 h mercredi de 20 à 22 h vendredi de 11 à 15 h samedi de 20 à 22 h (garderie assurée pour les enfants des familles)

VOUS NE SEREZ PLUS SEUL(ES)!



RÉDUCTION POUR FAMILLES NOMBREUSES

Nous informons les chefs de famille dont le ménage compte au moins trois enfants à charge au premier janvier 1990 qu'ils peuvent obtenir une réduction de 100 hl sur leur consommation d'eau.

Le formulaire de demande, à rentrer avant le 31 juillet 1990, peut être obtenu auprès du Service social de l'administration communale avenue des Combattants 40 à Ottignies (le matin), téléphone 437811.

La demande reste valable aussi longtemps que la famille compte au moins trois enfants à charge domiciliés dans la commune. Les demandes antérieures ne doivent donc pas être renouvelées.

Ets NOEL G.

Avenue Albert Ier 43

1342 Limelette

Tél. (010) 413190

- A. Vente et réparation de :
 - Matériel et tracteurs agricoles
 - Tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses...
- B. Travaux de soudure et toumage Fer au détail et fer forgé
- C. Produits Castrol

Massey-Ferguson - Kubota Honda - Landini Ariens - Zenoah

Marché des Boissons

Etablissements Dubois - Céroux-Mousty

Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés Tél. 010/616121 - 616097

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 13 h 30 à 18 h Samedi de 9 h à 16 h - Fermé le Lundi

1926

Produits de qualité et qualité du service

1990

EPICERIE DES CLOS

Avenue Albert I^{er} 1 - 1342 Limelette Tél. (010) 41 9665

Alimentation générale Fruits et Légumes • Cigarettes Dépôt de pains

Ouvert de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 19 h. Samedi et Dimanche : ouvert à 7 h. 30 Fermé du dimanche 13 h. au lundi 13 h.

ON PORTE A DOMICILE Parking clientèle

ACTUALITÉ SOCIALE

Notre service repas

Vous êtes âgé(e), handicapé(e), malade?

Votre repas principal est un moment important pour vous mais sa préparation vous cause des soucis ?

Savez-vous que le CPAS d'Ottignies-Louvainla-Neuve peut vous fournir, du lundi au vendredi, un plat chaud, soigné et équilibré ?

Vous avez également l'occasion d'obtenir pour le week-end une assiette froide.

Et si vous le souhaitez, le repas peut même répondre à un régime diététique particulier.

Vous désirez en savoir plus ?

Notre service d'aide aux familles est à votre disposition au 20, avenue du Douaire (Tel. 436511).

Appel pour le transport de personnes

Vous savez conduire et vous possédez un véhicule ?

Vous pouvez consacrer un peu de votre temps à un de vos aînés ?

Nous avons besoin de vous pour des tâches ponctuelles qui vont de l'aide à apporter à un senior pour faire les courses à celle qui consiste à accompagner des convalescents, des personnes âgées à des rendez-vous chez un médecin, dans un service de radiologie... (dans le cas, bien sûr, où un transport par ambulance n'est pas requis).

Si vous souhaitez nous aider, vous êtes le (la) bienvenu(e) dans notre équipe.

Le CPAS pourrait intervenir dans les frais suivant un barême préétabli et des dispositions précises.

Vous souhaitez de plus amples imformations ? Formez le 436502 (Centre de Soins et Services Coordonnés à Domicile).

Réduction sur le précompte immobilier

Il nous paraît important de rappeler aux chefs de famille dont le ménage compte au moins deux enfants à charge qu'ils ont



LE CPAS A VOTRE SERVICE

intérêt à introduire une demande de réduction sur le précompte immobilier.

Sans entrer dans le détail de la législation, précisons les points suivants :

- la réduction est accordée à l'occupant du logement, que celui-ci en soit le propriétaire ou le locataire;
- 2. une fois la réduction accordée, elle sera reconduite automatiquement tant que les conditions sont remplies. Il faut cependant veiller à signaler tout changement qui interviendrait dans la composition du ménage.

La demande doit être introduite sur un formulaire 179.1 disponible auprès du bureau des Contributions ou du service social communal (437811, le matin), qui peuvent également fournir des renseignements complémentaires

Service « Education à la santé »

Un service qui a pour but, comme son nom l'indique, d'éduquer le public de manière à lui apporter une meilleure qualité de vie et d'accroître si possible sa longévité et son bien-être.

Un programme d'action démarre dès la mi-juin pour une information sur les risques liés à l'exposition prolongée au soleil.

A l'automne, on parlera des assuétudes et du problème de l'isolement.

Les associations qui, de près ou de loin, veulent participer à nos actions sont les bienvenues.

Contact : Jean-Marie Denies Tel. 436514

La télévigilance

Un service qui pourrait vous intéresser tous mais pour lequel votre avis nous est précieux.

De quoi s'agit-11 ?

La télévigilance est un système qui permet à tout moment et à distance d'appeler un Central pour réclamer de l'aide si votre sécurité ou votre état de santé était en péril alors que vous ne pouvez alerter quelqu'un ou atteindre votre téléphone ou encore si une question particulière vous tracassait et même si la solitude vous pesait.

Ce peut être le cas :

- si vous vivez seul, éloigné d'amis ou de relations, de voisins susceptibles de vous venir en aide;
- si vous êtes alité ;
- si vous souffrez d'un handicap momentané ou permanent, de problèmes de tension, d'hypoglycémie (diabète), de troubles cardio-vasculaires, s'il vous arrive de faire des chutes;
- si vous connaissez quelque difficulté diminuant votre liberté d'action.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Il suffirait d'appuyer sur un bouton d'appel d'une radio-commande à porter en pendentif ou au poignet. A partir de là, un signal serait envoyé à un télé-transmetteur placé sous le téléphone (instrument indispensable au départ).

Automatiquement, le numéro d'un central téléphonique de secours se formerait. Un micro sensible et un haut-parleur permettraient alors de converser avec le centraliste. Au cas où vous ne seriez pas en état de parler, grâce à un code qui vous serait personnel, l'écran de l'ordinateur indiquerait aussitôt les nom, adresse et téléphone des personnes à avertir et qui pourraient vous venir en aide.

Au central, des personnes seraient à l'écoute 24 h / 24.

Nous mettrons en fonction un système de télévigilance mais les moyens à y consacrer dépendront du nombre de personnes intéressées, raison pour laquelle nous sollicitons votre avis.

Ce système pourrait, dans l'avenir, s'étendre vers une aide plus large : celle d'une écoute de tout problème préoccupant, important pour vous.

Ayez la gentillesse de retourner ou déposer le talon réponse ci-dessous au CPAS, avenue du Douaire 20 ou nous téléphoner au 436611 (Mme Fiévez).

Je vous en remercie.

J. OTLET - Président

Madame / Monsieur :
Adresse:
Tél.:
Ce système m'intéresse : OUI NON
ou intéresse un de mes proches : OUI NON
Votre réponse ne vous engage en rien pour l'avenir.

COMMENT CA VA?

Lors de la campagne « L'Europe contre le cancer », l'attention était attirée sur l'influence du soleit sur les cancers de la peau (dont le mélanome malin responsable d'un certain nombre de décès particulièrement dans les pays du Nord de l'Europe). Parmi les personnes à peau claire, le facteur de risque principal est l'exposition intermittente mais excessive au soleil.

uelle que soit votre sensibilité au soleil, quelques recommandations (reprises à l'association contre le cancer) pourront vous être utiles :

— ne pas s'exposer de manière intense et prolongée les premiers jours et laisser à la peau le temps de « s'habituer » au soleil (3 jours au moins sont nécessaires pour que la mélanine se répande à la surface de la peau);

PRÉVENTION CANCER

PROFITER DU SOLEIL: OUI MAIS ... ATTENTION AUX EXCÈS!

- ne pas s'exposer pendant les heures les plus chaudes (entre 11 h et 15 h en été);
- utiliser un écran solaire: crème, huile ou lait dont l'indice de protection est bien indiqué (en fonction de la sensibilité de votre peau);
- même bronzé, continuer à employer crème, lait et huile solaire pour éviter que votre peau ne se déshydrate;
- même sans coups de soleil,
 n'oubliez pas que ces produits ne vous protègent que partiellement.

Par ailleurs, en cas d'évolution anormale, changement d'aspect d'un grain de beauté, apparition d'une grosseur, d'un saignement anormal : consultez votre médecin de famille ; il envisagera avec vous l'attitude à adopter. Nous ne pouvions clore ce chapitre solaire sans ouvrir une parenthèse sur la nécessité de boire suffisamment (eau, jus de fruits) pendant les périodes de fortes chaleurs surtout.

Enfin, nous ne pouvons que nous féliciter de l'initiative du service d'éducation à la santé de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CPAS) à laquelle nous collaborons avec d'autres infrastructures sociales (ONE, Croix-Rouge, école, crèches,...) pour une information relative au soleil et à ses multiples aspects, ciblée sur les petits. Le soleil un ami ? Peut-être, mais sachons l'aborder comme il convient.

Association des médecins généralistes d'Ottignies, Court-Saint-Etienne et Bousval

BIENTÔT LES VACANCES

PROFITEZ-EN POUR MIEUX DORMIR!

Le temps des vacances est arrivé. Vous allez enfin pouvoir récupérer les heures de sommeil qui manquent à votre organisme depuis ... les dernières vacances. Pourquoi ne pas en profiter pour rééquilibrer au mieux votre mode de vie?

e sommeil constitue approximativement un tiers de la vie: 8 heures sur 24, soit au bout du compte 200.000 heures, 30.000 nuits, 20 ans. Huit heures par jour, c'est une moyenne variable suivant les individus. Ainsi nous savons, à la rédaction du Bulletin, que les créatifs ont généralement besoin d'un plus grand nombre d'heures de sommeil... Mais ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit!

Le sommeil se décompose en quatre phases de durée variable se répétant toutes les deux heures : endormissement (16'), sommeil léger (25'), sommeil profond (60') et sommeil paradoxal - zone des rêves (20'). Ainsi, si vous vous couchez à 22 h, vous pourrez vous lever frais et dispos le lendemain à 6 h.

Frais et dispos ? Voire !

Cela dépend de plusieurs facteurs : local, mobilier, température, alimentation, état d'esprit, état général ... Que faire pour que votre sommeil soit un « reconstituant » pour votre corps ?

La chambre sera calme (gare aux décibels du voisinage), décorée de tons pastels et le mobilier sera disposé de façon telle que l'espace ne soit pas encombré. La tête du lit devrait être orientée vers le nord. La dureté du matelas et le volume de l'oreiller seront moyens. Les couvertures seront amples. La tempérure de ce local devrait se situer aux environs de 18° maximum. Si la pièce est chauffée prévoyez un humidificateur.

Mais la qualité du sommeil, comme votre état général, est largement influencée par votre alimentation. Les médecins vous diront qu'il est bon de manger varié mais ... ne pas dépasser la dose indiquée, savoir se limiter. Cet équilibre peut être amélioré en organisant les repas d'une manière différente : petit-déjeuner abondant (céréales, fruits, fromages, charcuteries pour ceux qui aiment...), dîner normal et souper léger. Três léger, contrairement à ce qui se pratique couramment dans nos régions ! Et de grâce ne le prenez pas moins de 3 h avant le coucher... Ajoutez-y une pomme ou une tisane de verveine. Evitez en général d'absorber vos aliments devant la télévision (énervement, embompoint).

Avant de vous mettre au lit pourquoi ne pratiqueriez-vous pas un peu de relaxation? A moins que vous ne préfériez une promenade (le tour du bloc). Quant à la douche tiède, elle est non seulement hygiènique mais elle aide à entrer dans le sommeil.

Soyez également attentifs à quelques éléments perturbateurs du sommeil : agressivité, négativisme, fébrilité, contractures, fatigue excessive, abus de médicaments, alcools, café et autres « stimulants »...

Il est évident que vous ne pourrez pas réparer un sommeil détraqué pendant le seul temps des vacances. Il vous faudra être persévérant pour retrouver un sommeil réparateur et passer de bonnes et reposantes ... prochaines vacances !

J. DESMET

JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

ETÉ JEUNES '90

DES IDÉES POUR LES VACANCES

L'opération « Eté Jeunes » à laquelle collabore l'Administration communale et le CPAS propose à tous les jeunes âgés de 12 à 20 ans un programme alléchant qui se déroulera dans les locaux du Placet (Hocaille) et de la M.J. (rue des Deux-Ponts).

6.8 au 10.8 Initiation à la danse et expression corporelle 1.000 F. la session

6.8 au 10.8 Initiation au théâtre 1.000 F. la session

13.8 au 17.8 Initiation au Tae Kwando 1.000 F. la session

13.8 Rencontre mini-foot Gratuit

14.8 Journée spéléo 400 F.

15.8 au 17.8 Initiation vidéo 600 F. la session

17.8 Soirée vidéo 50 F. la session

20.8 au 23.8 4 jours dans les Ardennes 2.400 F.

24.8 Préparation de la fête

25.8 Fête de la clôture A préciser

Contacts: Tél. 436511



lootvoet

Plomberie ● Chauffage Membre du Centre Scientifique et Technique de la Construction Tél. 414245

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

POUR UNE MEILLEURE ÉDUCATION CIVIQUE ET PARTICIPATIVE

Soucieux d'associer les jeunes à la gestion communale et notamment à la mise en œuvre des projets qui les concernent directement, le Conseil communal des adultes vient d'approuver le principe de la création d'un Conseil communal des enfants,

C

ette idée nous vient d'Alsace où elle fonctionne bien. Sont

concernés : les jeunes habitant la Ville, âgés de 10 à 12 ans, élèves des 5° et 6° années primaires des écoles de l'entité, tous réseaux confondus.

Objectifs pédagogiques :

- 1. prendre part à la gestion de la Ville ;
- 2. réfléchir en commun sur la mise en œuvre de divers projets ;
- 3. favoriser l'éducation civique ;
- 4. faire prendre conscience de la réalité démocratique et participative.

Le Conseil communal des enfants sera installé dans le courant du mois de septembre.

VENEZ A LANSLEVILLARD

CENTRE DE VACANCES POUR JEUNES

Organisé d'après une idée de M. et Mme Dupont de Mousty, en collaboration avec le CLA, ce centre a connu un réel succès en 1989. Il est à nouveau proposé cette année aux jeunes que la montagne intéresse.

Date

du 12 au 26 août

Lieu

Lanslevillard (Parc de la Vanoise) -France

Hébergement : en chalet

Activités :

découverte de la région et animations

Transport : par autocar

Prix .

10.750 FB tout compris (réduction aux familles nombreuses)

Inscription:

Service Social Communal Avenue des Combattants 40

Contacts:

Pierre Ponthière Tél. 437811 (le matin) André Dupont Tél. 613366 (le soir)

LES JEUNES SOCIALISTES

Ce nouveau comité vous invite à participer à ses activités : sports et animations socioculturelles.

Contactez:

J.P. Landeloos Président Tél. 416084 (02)2171709

A. Pirlot Secrétaire Tél. 414160

Journée de la Jeunesse

Place de Céroux : 13 octobre 1990

Saisissez l'occasion de faire connaître votre organisation /

Montrez ce qui se fait dans l'entité par et pour les jeunes !

Prenez contact avec :

Pierre Dessy Coordinateur Grand'Rue 55 Tél. 614278

Bernard Theys Secrétaire des Commissions Service Participation Tél. 437908



RENTRÉE SCOLAIRE: LUNDI 3 SEPTEMBRE 1990

Madame, Monsieur,

L'Administration Communale d'Ottignies-Louvain-La-Neuve a l'honneur de vous informer que la reprise des cours aux Ecoles Communales se fera le lundi 3 septembre 1990.

Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

Service des bus scolaires

Transport des enfants par les bus scolaires communaux.

Les prix des abonnements s'alignent sur ceux des Vicinaux suivant le nombre de km.

L'obtention des abonnements et des conditions particulières éventuelles se feront auprès des chefs d'école.

L'enseignement communal vous procurera les avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- surveillance du repas de midi;
- assurance accidents;
- théâtre au Centre Culturel;
- animation des Jeunesses Musicales en 3^{ème} année maternelle;
- Centre P.M.S.;
- cours de néerlandais donné par un professeur spécialisé au degré supérieur;
- cours de néerlandais donné par le titulaire au degré moyen ;
- cours audio-visuels;
- cours de natation donné par un maître spécial :
- cours de religion catholique, protestante, islamique et morale non confessionnelle;
- cours de remédiation pour les élèves en difficulté d'apprentissage;
- initiation à l'informatique au degré supérieur.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins

Le Secrétaire communal A. Obsomer

L'échevin J. Benthuys

ECOLE MATERNELLE DU CENTRE

Avenue des Combattants 35

Chef d'école : Madame MAMBOUR

Tél. école : 41 05 63 Tél. villa : 41 9441 Rentrée à 6 h 30

Cette école comprend cinq classes maternelles dont une accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois. Une section primaire de l'Athénée y est attenante.

- une villa aménagée en maison d'enfants pour vos petits qui entreront en 1^{ère} maternelle;
- distribution de lait le matin ;
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- garderie le matin à partir de 7 h 00, le soir jusqu'à 18 h 00, y compris le mercredi;
- grand jardin arboré aménagé pour les enfants.

Renseignements et inscriptions les 25 et 26 juin à l'école, de 8 h 30 à 15 h 00 et le jour de la rentrée.

ECOLE MATERNELLE DE LA CROIX

Chaussée de La Croix 80A

Chef d'école : Madame SEMAL Téléphone : 413585 Rentrée à 8 h 30

Cette école comprend trois classes maternelles dont une est accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois. Une section primaire de l'Athénée y est attenante.

- distribution de lait le matin ;
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- garderie le matin à partir de 7 h 30, le soir jusqu'à 18 h 00 y compris le mercredi;
- plaine de jeux aménagée.

Renseignements et inscriptions du 18 au 29 juin pendant les heures de classe et le jour de la rentrée.

ECOLE MATERNELLE DE LIMELETTE « AU JARDIN DE LA VIE »

Avenue de Jassans 67

Chef d'école : Madame LIBERT

Tél. école : 410562 Tél. privé : 419462 Rentrée à 8 h 45

Cette école comprend une classe maternelle accessible aux enfants ayant atteint l'âge de $\bf 2$ ans et $\bf 6$ mois.

- distribution de lait, jus de fruits, le matin;
- repas chauds et distribution de potage à midi préparés à l'école;
- une garderie le matin à partir de 7 h 30, le soir jusqu'à 18 h 00, y compris le mercredi.

Renseignements et inscriptions tout le mois de juin à l'école et le jour de la rentrée.

ECOLE MATERNELLE DE LIMELETTE-BUSTON

Avenue des Sorbiers

Chef d'école : Madame LIBERT

Téléphone : 411155 *Rentrée à 8 h 50*

Cette école comprend deux classes maternelles dont l'une est accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois.

- distribution de lait ou jus d'oranges le matin et l'après-midi;
- repas chauds et distribution à midi de potage préparés à l'école;
- garderie le matin à partir de 7 h 30, le soir jusqu'à 18 h 00, y compris le mercredi.

Renseignements et inscriptions du 15 au 29 juin de 7 h 30 à 17 h 00 et le jour de la rentrée ou par téléphone - 41 94 62 - 41 05 62 (privé) - Mme Libert.

ECOLE MATERNELLE DE CEROUX

Place Communale 3

Chef d'école : Madame DELVEAUX

Téléphone : 612278 Rentrée à 8 h 45

Cette école comprend une classe maternelle accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois.

- garderie de midi ;
- distribution de potage à midi ;
- possibilité de repas chauds ;
- garderie le matin à partir de 7 h 45, le soir jusqu'à 18 h 00, y compris le mercredi.

Renseignements et inscriptions du 15 au 29 juin de 8 h 45 à 15 h 45 pendant les heures de cours, le 1^{er} septembre de 9 h 00 à 12 h 00 et le jour de la rentrée à l'école ou du 20 au 31 août de 9 h 00 à 12 h 00 à l'école de Mousty, rue des Coquerées, 4.

ECOLE FONDAMENTALE DE BLOCRY

Rue de l'Invasion 119a

Chef d'école : Madame DELAFONTAINE Téléphone : 450937 Rentrée à 9 h 00

Ce groupe scolaire comprend:

- une section maternelle composée de 9 classes dont deux classes d'accueil réservées aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois;
- 2) une section primaire composée de 12 classes pour garçons et filles conduisant à l'obtention du diplôme de l'examen cantonal et du certificat d'études de base;
- 3) une extension de l'Académie de Musique pour les enfants à partir de 7 ans ; cours de solfège — cours d'instruments : piano, guitare, violon, flûte, ... cours de danse classique (renseignements : rue des Ecoles 32, Court-Saint-Etienne, tél. : 61 4236) ;
- 4) atelier d'expression manuelle dirigé par le Centre de Loisirs Actifs.
- repas chaud et distribution de potage à midi préparés à l'école;
- cours d'éducation physique donné par un maître spécial dans une salle équipée située dans l'école;
- classes de forêt en 6 année.

Renseignements et inscriptions : du 18 au 29 juin pendant les heures de cours ; du 21 au 31 août de 10 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 ou par téléphone.

ECOLE FONDAMENTALE DE LAUZELLE

Pédagogie nouvelle

Cours Marie d'Oignies

Chef d'école:

Madame DELAFONTAINE Téléphone: 450937 Rentrée à 9 h 00

Implantation de l'Ecole de Blocry, ce groupe scolaire comprend :

- une classe maternelle acceptant les enfants à partir de 3 ans ; une classe primaire acceptant les enfants de $1^{\delta re}$ et $2^{\delta me}$ années ;
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- cours d'éducation physique donné en salle par un maître spécial;
- transition 3eme maternelle et lere année primaire ;
- garderies et études surveillées le matin à partir de 7 h 30, le soir jusqu'à 18 h 00, y compris le mercredi;
- psychomotricité en salle pour les enfants de la section maternelle

Renseignements et inscriptions à l'école de Blocry, rue de l'Invasion 119a, tél. 450937.

ECOLE FONDAMENTALE DE MOUSTY

Rue des Coquerées 4

Chef d'école : Madame DELVEAUX

Tél. école: 612340 Tél. privé: 613956 Rentrée à 8 h 35

Ce groupe scolaire comprend:

- 1) une section maternelle composée de trois classes accueillant les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois ;
- 2) une section primaire composée de six classes pour garçons et filles conduisant à l'obtention du certificat d'études de base.
- grand verger avec arbres fruitiers aménagé pour les enfants et potager ;
- repas chaud et distribution de potage à midi ;
- un cartable est offert par « Les Amis des Ecoles » aux élèves entrant en première année;
- cours de néerlandais à partir de la 1^{ère} année primaire ;
- cours de gymnastique donné par maître spécial à la plaine des Coquerées;
- épargne scolaire;
- classes de forêt au degré supérieur ;
- transition 36me maternelle et 1ere année primaire ;
- soutien pécuniaire de l'Association des Parents (classes vertes, musées...);
- garderies et études surveillées, le matin à partir de 7 h 15 et le soir jusqu'à 18 h 00, y compris le mercredi.

Renseignements et inscriptions du 15 au 29 juin pendant les heures de cours ; du 20 au 31 août, le 1er septembre de 9 h 00 à 12 h 00, et le jour de la rentrée ou par téléphone.

ECOLE FONDAMENTALE DE LIMAUGES

Rue des Ecoles 1

Chef d'école : Madame MAMBOUR

Tél. école: 612276 Tél. privé: 614919 Rentrée à 8 h 40

Ce groupe scolaire comprend:

- 1) une section maternelle composée de deux classes accueillant les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois;
- 2) une section primaire pour garçons et filles conduisant à l'obtention du certificat d'études de base.
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- un cartable est offert par les « Amis des Ecoles » aux élèves entrant en première année ;
- cours de gymnastique donné par maître spécial à la plaine des Coquerées;
 transition 3^{ème} maternelle et 1^{ère} année primaire;
- garderies et études surveillées, le matin à partir de 7 h 15 et le soir jusqu'à 18 h 00, y compris le mercredi.

Renseignements et inscriptions : du 15 au 29 juin : de 7 h 30 à 17 h 00 : les 28, 29, 30 et 31 août, le 1er septembre de de 10 h 00 à 12 h 00 et le jour de la rentrée, ou par téléphone.



DONNEURS DE SANG

Les donneurs de sang de l'entité ont été à l'honneur à la fin du mois de mars.

Certains parmi eux, comme M. Jean Geismar (au centre) ont fait plus de 145 dons et ont bien mérité les Palmes d'or remises par SAR le Prince Albert.

Un esprit de civisme à encourager. Merci à







Le meilleur choix, les meilleurs prix!

Les Galeries Meublux de la maison STORMACQ



Salons, salles à manger, chambres à coucher, petits meubles, tapis en laine, matelas et sommiers, grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49 1341 Céroux-Mousty

Tél.612104

RENAULT 19 LA FORCE







RENARD RENAULT

Avenue Provinciale 51 1341 OTTIGNIES 010/61 47 62

CENTRE DE LOISIRS ACTIFS 1990

Le Centre de Loisirs Actifs accueillera les enfants de la Ville de 3 à 16 ans du mercredi 4 juillet au vendredi 24 août 1990.

Les activités — jeux, ateliers, sport, natation.... — se dérouleront tous les jours (sauf samedis, dimanches et jours fériés) de 8 h. 20 à 16 h. 30:

- à l'école communale de Mousty (Coquerées), uniquement pour les enfants de la section de Céroux-Mousty;
- à l'école communale de Limelette (Jassans), uniquement pour les enfants de la section de Limelette;
- à l'école communale de Blocry pour tous les autres enfants.

Les adolescents (12 à 16 ans) vivront, dans un local situé à part, des activités adaptées à leur âge.

Des informations complémentaires seront fournies lors de l'inscription.

La participation aux frais s'élève à 80 frs. par jour et par enfant (60 frs. pour les familles nombreuses) et comprend :

- le transport
- les assurances
- les collations de 10 h. et 16 h. ainsi que le potage de midi
- les activités.

Les enfants doivent emporter leur pique-nique, leur maillot et bonnet de bain les jours de natation. Les vêtements et objets seront marqués au nom de l'enfant.

Une demande d'intervention financière pourra être introduite auprès de la mutuelle.

Inscriptions

Les enfants seront acceptés quotidiennement sur présentation d'un ticket mis en vente à partir du lundi 18 juin à la Recette communale, avenue des Combattants, 40 à Ottignies, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 15 h.

Une permanence spéciale fonctionnera en plus les samedis 23 et 30 juin, 25 août, à l'endroit ci-dessus de 9 h à 11 h 30.

Les tickets non utilisés y seront remboursés avant le vendredi 7 septembre 1990. Après cette date, plus aucun ticket ne sera remboursé.

Le bulletin d'inscription doit être renvoyé le plus vite possible et en tout cas *avant le 25 juin 1990*.

Renseignements complémentaires :

- par téléphone au Service social communal (437811) le matin);
- lors de l'achat des tickets.

L'échevin de l'Instruction publique Jacques BENTHUYS

om de famille des enfants :									Pa
tresse: Rue						N°	Bte		
	Locali	+á					200		
	10011	~			-		-		
soussigné (nom, prénom)				-11 ()				de Loisirs	Actifs 19
s enfants ci-dessous. J'indiqu	le d'une croix les	semaines au	cours desqu	венев из ра	rticiperont	probablem	ent aux acti	vites :	
Participant	.s				Sema	ines			
Prénom et date de r	alssance	du 4.7 au 6.7	du 9.7 au 13.7	du 16.7 au 20.7	du 23.7 au 27 7	du 30.7 au 3.8	du 6.8 au 10.8	du 13.8 au 17.8	du 20.
	-1-	1	2	3	4	5	6	7	8
né(e) le / /	_							
né(e) le / /								
) le /_/_	_							
né(e	,			e promise e					
) le / /								
		_							
) le / /			n - non (*					
né(e) le / /	noins trois en	fants? OU	л - non (*				nts ne l'uti	

Trajets et horaires des bus (arrêt à l'angle des rues indiquées)

	Trajet Petit-Ry, Ottignies,	Louvain-la	-Neuve
		Aller	Retour
	Gare d'Ottignies	7.50	17.09
	Vx Ch. de Genappe / av. Résistance	7.56	17.04
	Eglise St-Pie X	7.57	17.02
	Av Jurdant/		
	rue de Pinchart	7.59	17.00
	R. du Monument / r. de Franquenies	8.05	16.54
	R. du Monument/ av. Reine Astrid	8.07	16.52
	Bas chée de La Croix	8.09	16.00
	Ecoles de La Croix	8.11	16.48
	Rue de l'Invasion	8.13	16.46
	Rte de Blocry / av. Lauzelle (Hocaille)	8.17	16.42
	Av Lauzelle / av. de Cîteaux	8.19	16.40
	Place Galilée	8.24	16.35
	Av des Arts/	0.21	10.00
	av. des Coteaux	8.28	16.31
	Rue de Namur / rue de Mont-Saint-Guiber	t 8.30	16.29
	Blocry (Ecole)	8.34	16.25
	Trajet Céroux-Mousty		2
		Aller	Retour
	Place communale de Céroux	8.20	17.00
	Grand'Rue / chaussée de Bruxelles	8.22	16.58
	Croix Thomas / rue du Culot	8.25	16.55
)	Rue du Culot / rue Clovis Dumont	8.27	16.53
	Place du Centenaire (Mousty)	8.29	16.61
	Av. Vallées / av. Hirondelles	8.31	16.49
	Chée de Bruxelles /	8.33	16.47
	av. Rossignols Gare Mousty	8.37	16.43
	Ecole de Mousty	0.51	-0.10
	(Coquerées)	8.39	16.41
	Trajet Limelette		
	Gare d'Ottignies	7.50	16.36
	Clos de la Rivière / av. Albert I ^{er}	7.61	16.35
	Eglise St-Géry	7.52	16.34
	Place de l'Europe	7.84	16.32
	Buston (café)	7.56	16.30
	Place de l'Aubépine	7.58	16.28
	Eglise de Rofessart	8.02	16.24
	Maison Communale	8.06	16.20
		0.00	20.20

FORT LAPIN

LA NOUVELLE CRÈCHE DE LOUVAIN-LA-NEUVE

idée de créer « Fort Lapin » remonte à deux ans et est due à l'Association des Habitants du site universitaire.

La Ville ayant offert un local préfabriqué mis en place par les ouvriers communaux, « Fort Lapin » a pu ouvrir ses portes le 2 avril dernier au n° 15 de l'avenue des Arts.

Mais il faudra encore consentir de très sérieux efforts puisque de nombreux bambins ne peuvent pas, à l'heure actuelle, être accueillis dans les six crèches et deux maisons d'enfants existantes.

Sur notre document : l'ensemble du sympathique personnel de « Fort Lapin ».

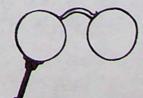




lootvoet

Plomberie • Chauffage Membre du Centre Scientifique et Technique de la Construction Tél. 414245





VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire 1340 Ottignies Tél. : 010/413996 Même maison : « La Lunetterie» Ch. d'Alsemberg, 403 1180 Bruxelles Tél. : 02/3443446

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres garantie totale d'un an contre la casse

A GENDA

PROGRAMME DES FÊTES COMMUNALES

Vendredi 15 juin 1990

Dès le matin Boulevard Martin Foire aux Camelots

19 h 30 - 20 h 30 Sur le skooter Démonstration de danses par Diamond Dance

En soirée Dans les rues et lieux publics Animation par le groupe bolivien « Canto Latino »

Samedi 16 juin

12 h 30 Hôtel de Ville : Réception de 2 noces de platine, 2 noces de brillant, 9 noces de diamant et 11 noces d'or

13 h 30 Banquet des jubilaires

15 h
Circuit
Grande course cycliste
pour amateurs internationaux dénommée « Grand
Prix du Comité des Fêtes »
Prix et primes : 30.000 F
(voir affiches spéciales)

16 h - 24 h A partir du Boulevard Martin Grande brocante de nuit (renseignements (010) 415411 - 415487 -415308)

22 h - 23 h Douaire Grand show Laser par les « Paquet Production Laser System » de Charleroi

Dimanche 17 juin

Dès 14 h 30 Lieux publics Animation par «l'Oberbayern Tyroler Blaskapelle » de Genappe Dès 14 h 30 Champ de foire Maquillage des enfants

15 h 30 Boulevard Martin Spectacle de cirque par les Hellesti

15 h 30 Champ de foire Promenades à dos de chameau

Lundi 18 juin

17 h 30
Boulevard Martin
Course d'ânes pour les
catégories : Enfants - Dames
- Messieurs
(Règlement et liste des prix
à consulter sur place)

Mardi 19 juin

15 h Circuit Grande course cycliste dénommée « Grand Prix des Commerçants »

Le soir Champ de foire Les forains « tournent à demi tarif »

20 & 22 h Champ de foire Tirage de la tombola gratuite (voir ci-dessous)

Pendant toute la durée de la kermesse (sauf le samedi) distribution gratuite de billets de tombola par les forains. Très nombreux lots offerts par la Communauté française de Belgique, les forains et le comité des fêtes.

16 - 17 - 18 juin de 14 à 18 h « Chez Nous » Avenue Reine Astrid 10 Exposition des travaux du 3° âge : tricots, crochets, vanneries

Renseignements : Mme Servais - Tél. 413563

ÉVASIONS

LE FOND SAUVAGE

En prise directe sur la nature

Liliane Pêtre et Philippe Van Troyen se sont récemment installés à Rofessart, dans l'ancienne ferme Marchal Mais out, vous connaissez ce bâtiment planté au Fond du Try surplombé par la Ferme des Convives, près du Château Lambermont.

Que font ces deux artistesartisans dans ce vallon sauvage ?

Liliane, qui a reçu une formation de régente en dessin et arts plastiques, crée des peintures sur tissus, des aquarelles, des collages, des bijoux en soie ... Philippe restaure des vieux meubles bien de chez nous ... ou d'ailleurs, réalise des tissages libres et des colliers colorés ... Liliane et Philippe organisent également des stages.

Contactez-les au 41 1990 (jour) ou (02) 5120627 (après 20 h).

Vous trouverez les dates des stages ci-dessous.

FERME DU FOND SAUVAGE

Fond du Try 2

21, 22, 23 juillet 12, 13, 14 août

Aquarelle en plein air

Prix pour les trois jours : 2.700 F.

Renseignements : Tél. 41 1990

FERME DES CONVIVES

Jeudi 5.7 à 17 h
Ferme des Convives
Rue Haulotte 4
« Pérou : cause perdue ou
défi pour les projets de
développement ? »
Causerie par Dominique
Van der Borght

Du 2 au 5.7

Stages adultes
Mime par Fujio Ishimaru
Aquarelle par Herculiano
Zarzuela
Chant par Jacqueline
Bourguignon
Icônes par Jacques Noé
Terre par Myriam Kahn
Peinture chinoise par Lee
Mine

Du 9 au 12.7

Stages adultes
Aquarelle par Herculiano
Zarzuela
Terre par Myriam kahn
Aquarelle en atelier par Ch.
Michiels
Humour en dessin par
Serdu
Photographie par Philippe
Provost
Art culinaire chinois par
Lee Mine

Stages enfants par Geneviève Kahn et Christine Voss

16 au 19 juillet 23 au 26 juillet 30 juillet au 2 noût divers ateliers (fusain, peinture, terre, mime, théâtre, improvisations, ...)

Renseignements : Tél. 418138



SPORTS POUR TOUS

PATAUGEOIRE DE BLOCRY

Inaugurée le 22 avril en présence des autorités communales, de l'UCL et de l'ADEPS, la pataugeoire de Blocry fera la joie des enfants au cours de cet été qui s'annonce chaud



RUGBY



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Cinquième Tournoi International

Un public chaleureux a applaudi les 48 gymnastes de 14 pays présents à ce 5° Tournoi soutenu par la Ville. Les premières retombées viennent de se manifester : une semaine d'entraînement et de cours avec l'équipe d'URSS à Louvain-la-Neuve pour 3 clubs du Brabant wallon. Sur notre photo on voit Tina Nadirashvili en pleine action. Bravo à tous !

Le 14 avril dernier a eu lieu au Centre Sportif des Coquerées un tournoi international de rugby organisé par le ROC et l'Administration communale.

Sur notre document on voit M. Serge Preud'homme (â.g.), président du ROC et André Decaffineyer (à dr.), échevin des sports au cours de la réception donnée à la Grange du Douaire.



CHALLENGE ROBERT CLAUX

Lors de la réception à l'Hôtel de Ville on a pu voir autour de la table des organisateurs (de g. à dr.) : Serge Casterman, José Martin, Serge Moureau, l'échevin Decaffmeyer et Robert Claux.

Une cinquantaine de tireurs avaient été rassemblés au stand de tir de Wavre qui ressemblait pour l'occasion à une scène de rue avec truands, otages et passants en carton.

On sait que l'objectif de ce challenge est de créer des liens de camaraderie entre les représentants des forces de l'ordre.



Tennis Club du Parc

maise

Cotisations été 89

- Adultes
- Etudiants
- 12 ans et moins
- Famille

4.500 3.000

2.000

Le meilleur rapport qualité-prix

- 4 terrains extérieurs 4 terrains couverts
- Eté: pas de supplément pour les courts couverts (sauf électricité, 100 frs, si nécessaire)
- Affiliation et assurance fédération incluses
- Ecole de tennis
- Restauration rapide à des prix démocratiques

5 av. Einstein (en bordure N4)

Tél. 451693

Tennis Club du Parc

COMPLEXE SPORTIF DE BLOCRY

Natation du 3° âge

Un cadeau utile et agréable...

Du 1er juillet au 31 août, la séance de natation réservée aux personnes du 3º âge se déroulera les lundis de 10 h à 11 h.

Le prix d'entrée est fixé à 75 F. Il comprend l'accès au bassin et un café à la cafétéria.

Bienvenue à tous.

Pour féliciter vos enfants des bons résultats scolaires, pourquoi ne pas leur offrir un abonnement aux Piscines de Blocry. Cet abonnement leur permettra d'y accéder gratuitement pendant un an, sans aucune limite (même avec l'école!) et de goûter aux plaisirs de la natation, (sport complet qui peut être pratiqué à tous les âges).

Pensez-v I

		Adı	ilte	Enfant (2 à 14 ans)		
		(1)	(2)	(1)	(2)	
Abonnement annuel		2.500	2.100	2.100	1.750	
Abonnemer	nt familial					
Parents 1	#P	2.500	2.100	Au moins	ın des	
2	g*	1.850	1.750	parents do	it sous-	
				crire un ab	onnement	
Enfants 1	er	1.750	1.400	Quel que soit leur		
2	2*	1.100	875	âge, à cond	ition	
3	5°	700	450	qu'ils résid	lent sous	
e	t suivants			le toit pare	ntal	

- (1) Tarif réservé aux non-résidents
- (2) Tarif réservé aux résidents (domiciliés à Ottignies-LLN)

Les Thermes de Blocry

Pour préparer vos vacances, venez nombreux vous détendre et vous relaxer aux Thermes de Blocry : bain ture, whirlpool, sauna, bancs solaires, turbo.

Les Thermes seront fermés durant le mois d'août et nous serons heureux de vous accueillir Possibilité d'abonnement ou de dès le 3 septembre.

Tennis

Le beau temps revient et avec lui l'occasion de jouer au tennis à l'extérieur (12 terrains en cendrée) à des prix défiant toute concurrence

150 F. l'heure avant 18 h et en semaine:

250 F. le week-end et en soirée.

carte de réduction.

	Horaire des Thermes							
Lundi	;	de	16 h 00	å	22 h 00	(séance mixte)		
Mardi	et	de de	16 h 00 20 h 00	àà	20 h 00 22 h 00	(séance mixte) (séance dames)		
Mercredi	: et	de de	14 h 00 16 h 00	å	16 h 00 22 h 00	(séance dames) (séance mixte)		
Jeudi	:	de	16 h 00	à	22 h 00	(séance mixte)		
Vendredi	:	de	17 h 00	à	22 h 00	(séance club)		
Samedi	: et	de de	10 h 00 14 h 00	À	13h00 21h00	(séance mixte) (séance mixte)		

Vous avez des questions sur toute autre activité sportive ?

Interrogez-nous: (010) 450435 - Mme Thiry

JAMES CLUB

LE TEMPS DES STAGES

Chaque année, l'ASBL James Langues et Sports propose des stages originaux à Louvain-la-Neuve et à Rochefort durant les vacances d'été (internat/externat).

Pour qui ?

Pour jeunes de 8 à 20 ans.

Objectif: « Comprendre, apprendre et oser s'exprimer en néerlandais ou anglais ... en s'amusant ».

Méthode : planifiés et échelonnés en 3 niveaux de connaissances, les cours de langues permettent un apprentissage cohérent, méthodique, répétitif et vivant (B.D., vidéo, informatique, jeux de société, tables de conversation, syllabus, ...).

Les sports en plus : en alternance avec les activités linguistiques, les sports sont animés dans la langue choisie : badminton, squash, vélo, mini-golf, hockey, kayak, ...

Renseignements: Tél. 452971 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

LE GOLF A LA PORTÉE **DE TOUS**

Le complexe de golf de Louvain-la-Neuve s'accroît d'année en année. L'année 1990 sera marquée par l'ouverture des 9 derniers trous d'un parcours qui en comptera 18.

Ce centre golfique a ouvert une école publique de golf équipée d'un practice éclairé permettant le jeu nocturne. Il est ouvert à tous moyennant un droit d'entrée démocratique, sans handicap ni brevet. L'école vise à former les futurs joueurs dans un esprit golfique qui sort des sentiers battus traditionnels, tout au moins en ce qui concerne l'approche de ce jeu par le grand public.

Les prix sont très étudiés (± 1.250 F. par mois) et sans limite

L'ouverture au public de tout âge se veut très large et permet aux débutants de se confronter rapidement à un parcours.

KIOSOUE

Bibliothèque de Culture Générale

Sur le site de la Ferme du Douaire (face au Centre Commercial) la Bibliothèque de Culture Générale vous propose, tous les jours ouvrables :

- des livres de lecture à emprunter: psychologie, histoire, biographies, vie pratique, médecine, religions, voyages, sciences sociales, techniques, art, sports, loisirs, littérature (romans, poésie, théâtre ...), bandes dessinées (jeunesse et adultes), livres et albums pour la jeunesse, ouvrages documentaires...;
- une trentaine de journaux et périodiques d'intérêt général à consulter sur place;
- des collections d'ouvrages de références : encyclopédies, dictionnaires, atlas ... à consulter également sur place.

Nous suivons l'actualité en permanence : émissions littéraires ou autres, prix, manifestations culturelles, sujets d'intérêt général.

La Bibliothèque est accessible à tous. L'inscription est gratuite.

BIBLIOTHÈ QUE DE CULTURE GÉNÉRALE Avenue des Combattants 2 Tél. 410242

Horaire:

Lu, Ma, Me : de 12 h à 19 h Je, Ve, Sa : de 10 h à 14 h

MAISON DE LA LAÏCITÉ ASBL



La Maison de la Laïcité (M.L.O.) crée un centre de documentation destiné à l'enseignement primaire. Ce centre situé dans les locaux de la M.L.O. veut offrir aux enfants de l'enseignement primaire de l'entité une documentation, la plus complète possible mais surtout la plus actualisée et répondant à la demande des instituteurs.

Nous avons besoin de vous pour réunir le plus de documents possible. Nous recherchons des revues, des chromos, des livres, des encyclopédies ... et tous les articles dont vos enfants trop grands ne se servent plus.

Nous viendrons enlever les colis à votre domicile ou vous pouvez nous les apporter à la M.L.O., avenue des Combattants 32 à Ottignies juste en face de l'Hôtel de Ville et des Ecoles du Centre.

Les permanences de la Maison de la Laïcité

Mercredi de 15 h à 16 h Vendredi et samedi de 11 h à 12 h Le téléphone de la Maison de la Laïcité (010) 418181

Crédit Communal n° 068-2107484-89

Les contacts (en dehors des heures de permanences)

Amis de la Morale Laïque Jacques Bretrand Tél. 415704

Libre Pensée de la Dyle Jean-Pierre Lebon 415760

Mojelo (Mouvement des Jeunes Laïques d'Ottignies-LLN) Corinne Godfroid-Bretrand Tél. 41 1888

Ligue de l'Enseignement Jean Henrotin Tél. 418181 (le vendredi de 11 à 12 h)

Service Laïque d'Aide aux Personnes Guy Neuville Tél. 61 48 14

(Communiqué)

MORALE LAÏQUE

Nous avions annoncé dans le précédent Bulletin communal deux manifestations enrichissantes intellectuellement.

- le 6 mai Guy Neuville commenta et dédicaça son livre « Vie en flammes » et nous entretint du Carbonarisme :
- le 11 mai le professeur Francotte nous documenta par le verbe et l'image sur les Forces Occultes.

Ces deux réunions connurent un franc succès.

Si nos activités vous intéressent, téléphonez au 415704 pour tout renseignement.

(Communiqué)

Clôtures DETHY spri 1907 Avenue Albert 1er 33 1342 Limelette Tél. 010/415088 Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

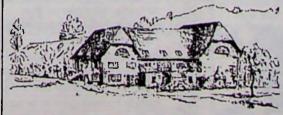
Distributeur reconnu Bekaert Piquets en fer plastifié, bois, béton, caoutchouc

Treillis en tous genres, plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile



Réunions

Banquets

(20 à 150 personnes)

2 salles isolées - Matériel de projection Menus à partir de 500 F.



Limelette (010) 410900

LE POINT

FÊTE DE SOLIDARITÉ BELGES-IMMIGRÉS

Le 23 juin prochain le CDTI (Comité de Défense des Travailleurs Immigrés) organise sa traditionnelle fête de solidarité.

Ces dernières années ont vu, à l'échelle européenne comme en Belgique, l'émergence massive d'une extrême-droite xénophobe. Si ce phénomène n'a pas pris sous nos cieux les mêmes dimensions que, par exemple, en France, les militants du Vlaamse Blok et du Front National n'en avancent pas moins à grandes enjambées.

C'est pour exprimer un non catégorique à cette flambée de racisme que les animateurs du CDTI vous attendent nombreux à leur fête.

La soirée est soutenue par de nombreux groupes et personnalités de la région, et sera agrémentée par la musique du groupe marocain Tory.

Un couscous artisanal sera servi à des prix démocratiques et en abondance.

Le 23 juin 1990 - Dès 19 heures Fête du CDTI à la salle des Vis T'Chapias Montagne du Stimont 1340 Ottignies

Contacts: Jellal El Mahi - Nicole Libbrecht 419265 - 418239



DRAGANESTI

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Le 7 avril dernier, une équipe d'Ottintois partit pour Draganesti avec pour mission de continuer l'aide humanitaire entreprise dès le début de cette année.

La délégation du Boutroul poursuivait cinq objectifs :

- distribution des dons aux habitants de Draganesti ;
- jumelage entre les écoles des deux localités :
- aide médicale au dispensaire ;
- évaluation des besoins de l'agriculture locale en vue d'une aide spécifique.

Le groupe devait aussi se faire une idée précise de la situation générale dans le village en vue d'organiser une aide plus constructive.

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les Ottintois pour leur aide et les assurons avoir veillé à une juste répartition. Nous nous demandons cependant si notre aide alimentaire et vestimentaire ne doit éventuellement pas faire place à d'autres priorités plus impérieuses.

En ce qui concerne le jumelage des écoles, Mme Cl. Herent (ARO) et Mme Bertrand (Ecole communale de Mousty), ont vu cette initiative couronnée de succès. Nous devons donc persévérer dans cette voie car il apparaît que, pour un enfant roumain, la richesse et l'ouverture vers l'extérieur que représente un

correspondant belge a cent fois plus de valeur qu'un bâton de Côte d'Or.

Au niveau culturel, notre travail futur consistera à étudier les moyens à mettre en œuvre pour apporter une aide constructive dans ce domaine.

Le Dr Petit, médecin à LLN, s'est rendu au dispensaire local qui semble manquer de tout et surtout d'hygiène. C'est dans cette optique que Mme Petit établira son rapport et proposera des solutions aux problèmes locaux.

Quant à l'agriculture, nous avons apporté à la coopérative toute une variété de graines et avons emporté quelques échantillons de terre destinés à l'analyse. Nous devons néanmoins constater que l'agriculture locale correspond à des habitudes alimentaires axées principalement sur les féculents. Il nous apparaît qu'il serait préférable de répondre à une demande d'aide ponctuelle.

La situation générale du village sera évoquée ici dans un article plus détaillé. Disons que le niveau général de développement est équivalent à ce qu'il était en Belgique dans l'immédiat après-guerre: les gens ont de quoi se vêtir et se nourrir mais ils ont 40 ans de retard.

Th. GODFROID
(à suivre)

FÊTES
DE LA MUSIQUE
21 JUIN 1990

La Nuit Le Bruit nuit Pensez-y!



serrurerie décorative de style

perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion!

tout l'outillage Metabo pour le travail du bois!

tout l'outillage de qualité pour le jardinage!

toute la serrurerie décorative de style !

toutes les nouveautés pour les bricoleurs!

toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !

toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19 1340 Ottignies Tél.: 010/41 41 61

DÉCENTRALISATION ET PARTICIPATION POUR L'AMÉNEGAMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

Mise en place le 3 octobre 1989, la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire (CCAT), nouvelle formule, est la pierre angulaire d'une politique d'aménagement communal plus décentralisée et plus participative. Jean-Luc Roland, son président, en esquisse un premier bilan.

Le 27 avril 1989, le Conseil Régional Wallon votait le décret décentralisation et participation. Dans son volet décentralisation, ce décret offre la possibilité aux communes qui le désirent d'acquérir plus de compétences en matière d'aménagement du territoire. En compensation et pour éviter d'éventuels dérapages autoritaires, les communes qui choisissent d'entrer dans ce régime doivent satisfaire à diverses conditions. Les deux principales sont, d'une part l'obligation de mettre sur pied une CCAT, représentative de l'opinion et dotée d'un statut officiel et, d'autre part l'obligation d'élaborer un schéma de structure communal, document qui doit devenir la référence de toutes les décisions en matière d'aménage-

Comme vous en avez été informés en son temps, le Conseil communal d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a opté pour ce régime de décentralisationparticipation.

C'est ainsi que lors de ses séances de juin et de septembre 1989, il a procédé à la désignation des membres de la CCAT nouvelle formule, qui a pu démarrer ses travaux dès le mois d'octobre.

En neuf mois d'activité, le travail accompli par la CCAT est appréciable. La plus grande difficulté qu'elle a été amenée à gérer est d'ailleurs probablement la surabondance des matières à traiter. Onze réunions en séance plénière entre octobre et juin, dix-neuf groupes de travail composés chacun de quatre à cinq membres en moyenne : ces quelques chiffres indiquent à la fois la forte implication des membres de la CCAT, toutes tendances confondues, et la volonté de faire avancer rapidement les choses.

Une réflexion d'ensemble

Dès sa mise en route, la CCAT a souhaité lancer une réflexion d'ensemble sur l'aménagement du territoire de la commune. Dans cet esprit deux réunions ont d'ores et déjà été consacrées au schéma de structure communal. Pierre Govaerts, directeur du CREAT, qui a été chargé de sa réalisation par la commune, est venu présenter à la CCAT la méthodologie qu'il compte suivre. Celle-ci se décompose en trois parties.

Tout d'abord l'étude de l'état de la situation (démographie, services existants, relations avec les communes voisines, circulation,...). Cette première étape a déjà fait l'objet d'un exposé et d'un débat auprès de la CCAT et se terminera en septembre.

Dès ce moment, et cela pour une durée de trois mois, la deuxième étape sera consacrée à la définition des grandes options et objectifs ou, en d'autre termes, du projet de développement que veut se donner la commune. Il va de soi que cette étape exigera une étroite concertation entre l'auteur de projet, la CCAT et la population.

Enfin, la troisième étape devra traduire les options retenues en moyens à mettre en œuvre. Le tout devra être clôturé à la mi-1991. Toujours dans le cadre de cette réflexion d'ensemble, la CCAT s'est penchée, avec Etienne van der Dusssen, auteur du projet, sur les plans particuliers du Centre d'Ottignies. De ces discussions, diverses intentions sont nettement ressorties, comme la nécessité de densifier le centre, car, à vrai dire, le centre est à créer.

Un lieu de dialogue

Parallèlement à cette réflexion d'ensemble, la CCAT a été saisie d'un grand nombre de dossiers ponctuels relatifs à des permis de lotir, voire des permis de bâtir qui faisaient l'objet de diverses critiques. Dans la grande majorité des cas, ces dossiers ont été traités par des groupes de travail qui ont, à chaque fois, préparé un bref dossier pour la réunion en séance plénière. Ce mode de fonctionnement a permis de rendre les débats en CCAT plus clairs et efficaces.

Il est à souligner qu'à plusieurs reprises, des projets fortement contestés par les riverains ont pu être revus et corrigés par leurs auteurs et ont pu aboutir à un accord entre les différentes parties.

En ce sens, la CCAT a permis de réinstaurer des espaces de dialogue, et de forcer les parties en présence à une réflexion sur l'environnement du territoire communal, tout en faisant évoluer leur propre perception et leurs arguments.

Enfin la CCAT a voulu combiner de façon permenante la réflexion d'ensemble et le traitement de dossiers ponctuels. Cette démarche est une condition nécessaire afin d'éviter autant une dérive technocratique, dans laquelle on ne raisonnerait l'aménagement qu'en fonction de principes généraux, qu'une dérive pointilliste, qui ne s'occuperait que d'une succession de cas ponctuels isolés. Entre les deux, la voie n'est sans doute pas facile, mais combien plus passionnante.

Jean-Luc ROLAND Président de la CCAT



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20 Limauges (Céroux-Mousty) Tél. 010/612433

- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi



TRIBUNE DES ÉLUS

Cette rubrique est réservée aux élus qui désirent s'exprimer sur la politique communale ou faire part de leurs opinions sur des sujets d'intérêt général.

LOUVAIN-LA-NEUVE: LES BÉBES NAGEURS SONT ATTENDUS!

Depuis quelques semaines, la pataugeoire de la piscine de Blocry est accessible à nos petits, qu'ils soient bébés-nageurs confirmés ou non.

En forme de huit, elle est constituée d'un bassin de 28 cm de profondeur et d'un autre de 50 cm, la température de l'eau étant en permanence de 32° C.

C'est à la suite de la fermeture de la pataugeoire du Biéreau, pour des raisons techniques et de sécurité, que j'avais soumis au Bourgmestre Yves du Monceau et à l'Echevin des Sports de l'époque, Robert Delogne, le projet d'aménager une telle installation en annexe de la piscine communale de Blocry.

Le projet mit plusieurs années à se réaliser, suite au peu d'enthousiasme des entrepreneurs à répondre à l'appel d'offre, et aux nombreuses difficultés techniques rencontrées en cours de chantier. Heureusement, tout est démocratie. C'est vrai à Ottignies finalement réalisé ..., pour la plus grande joie des bébés-nageurs !

INTOLÉRANCE ET SECTARISME : LA GUERRE SCOLAIRE N'EST PAS TERMINÉE!

On pourrait croire la guerre scolaire enterrée depuis 1968 | Hélas, il n'en est rien...

Lors du Conseil communal du 24 avril, la coalition PS-PRL-VA a usé de sa courte majorité pour faire voter la « charte de l'enseignement officiel = qui proclame que les principes d'éducation suivis par l'ensemble des enseignants (promotion de tous, apprentissage de la liberté, développement du sens de responsabilité, tolérance, ouverture d'esprit, honnêteté intellectuelle, etc...), doivent conduire à « choisir une école officielle . organisée pour former tous les futurs citoyens ».

Si l'ensemble des principes énoncés dans la charte méritent effectivement d'être proclamés, défendus et largement répandus, l'affirmation selon laquelle ils doivent nécessairement conduire à choisir une école officielle est gratuite discriminatoire et profondément blessante pour les enseignants des autres réseaux et les parents qui leur font confiance De plus, elle est contraire à la situation de notre Ville, où coexistent et se développent 4 réseaux d'enseignements qui dispensent tous les quatre un enseignement de qualité dont le seul objectif est l'épanouissement de l'enfant.

C'est pourquoi nous avons proposé que notre Ville adopte, pour son enseignement communal, le texte de la charte expurgé de la phrase incriminée. En vain, naturellement I

Dommage pour la tolérance ... et inutilement discriminatoire pour l'enseignement libre, qu'il soit catholique ou non confessionnel |

J'INFORME, TU INFORMES... ILS INFORMENT

L'information ? Chacun s'accorde à y voir un des piliers de la aussi bien qu'à l'Est ou à l'Ouest. Mais voilà : comme partout, ceux Bernard FIERENS qui la réclamaient hier à cors et à Conseiller communal cris ont bien du mal à la respecter aujourd'hui. Même les textes que nous proposons pour cette tribune subissent parfois des coupures étranges.

> Rien ne sert de larmoyer, Pour faire circuler une information autre - un citoyen averti n'en vaut-il pas deux ? - une nouvelle revue est née en ce début d'année : « le Dynamic I.C. ». Trimestriel qui vient mettre son grain de sel (im)pertinent dans la vie communale, il fait connaître les événements de notre ville du point de vue objectivement subjectif des observateurs attentifs que sont les membres du groupe Intérêts Communaux.

Si vous êtes intéressés par les grandes manœuvres pour changer la couleur politique de la direction du Centre Culturel, par la situation des bibliothèques, de l'ONE, par les projets d'aménagement de la gare et du Conseil communal des enfants, etc... demandez les deux premiers numéros du « Dynamic I.C. » à un membre de notre groupe : ils vous seront envoyés gratuitement ; le troisième numéro paraît en juin. Pour que l'information continue, pour la modique somme de 200 F., vous pouvez vous y abonner pour un

an! Ne manquez pas ces pages d'humour, de coups de griffes, de caricatures et de réflexion.

J.M. FERRERAS-OLEFFE

COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CULTURE

La Commission Communale Consultative de la Culture s'est réunie le 5 mars dernier. La réunion qui fut très animée avait à débattre d'un sujet important : la création d'un foyer socioculturel à Ottignies-Louvain-la-

Monsieur Braet, inspecteur à la Communauté française et Madame Mangot plus spécialement en charge des foyers socio-culturels ont eu l'amabilité de nous faire un exposé très clair sur les tenants et les aboutissants d'un tel projet et de répondre aux nombreuses interrogations des participants.

S'il est vrai que l'existence d'un tel foyer, qui a pour but la diffusion culturelle dans une Bernard FIERENS localité peut être un moteur Conseiller communal certain pour tous les groupes et associations de notre commune, il est juste aussi de réflechir de manière approfondie avant de prendre une telle initiative.

> On est en effet en droit de se demander si la création d'un tel foyer n'entraînera pas, malgré les subsides escomptés un surcroît trop important de dépenses pour la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Il serait donc opportun, comme l'a demandé Madame Delbrassinne, qu'en plus d'une étude administrative, une étude financière très précise soit effectuée avant de s'engager de manière définitive

En effet, l'état actuel des finances de la Communauté française permet-il d'envisager une subsidiation suffisante?

D'autre part, une autre interrogation se fait jour : le Centre Culturel et Artistique d'Ottignies conservera-t-il la place qu'il occupe actuellement ?

Si certaines réticences sont apparues, je voudrais toutefois souligner que je n'ai remarqué aucune opposition systématique. mais au contraire un désir réel de voir s'épanouir la vie culturelle et sociale de notre ville.

Il appartient donc à Monsieur Benthuys d'apaiser certaines craintes légitimes.

Le second point important inscrit à l'ordre du jour de la réunion du 9 mai traitait des « Bibliothèques et Ludothèques ». J'y reviendrai ultérieurement.

Pour terminer, j'aimerais consacrer la première réunion de la rentrée à la musique, aux musiciens et chanteurs .. J'attends vos suggestions. J. GOUGNARD - Présidente

A PROPOS DU CENTRE CULTUREL

Le dernier Bulletin communal ayant publié la composition du nouveau Conseil d'Administration du Centre Culturel, il me paraît nécessaire de faire le point sur les évênements de ces derniers mois, qui ont quelque peu bouleversé sa vie jusqu'alors si paisible.

Une gestion saine et efficace.

Le Centre Culturel est géré par une ASBL dont le Conseil d'administration est composé par moitié de représentants communaux et de représentants privés, ceux-ci étant élus, soit pour leurs compétences diverses (théâtre, musique, etc...) soit pour représenter géographiquement notre

Jusqu'à présent cette ASBL s'est consacrée exclusivement à la bonne santé financière du Centre et surtout à promouvoir des activités culturelles dont le succès grandissant n'est contesté par personne.

Des présidences éloignées de toute politique active

Dans le souci constant de consacrer la neutralité du centre, deux Présidentes, non associées à la vie politique active, ont été investies de la mission de garder le cap de l'ASBL: Mademoiselle Simone Boudringhien d'abord, Madame Yvette Halluent ensuite, se sont acquittées de cette tâche avec dévouement et compétence en ayant comme seul souci de préserver l'harmonie du Conseil, d'écouter les suggestions des membres et de rencontrer les vœux des habitués.

Carlo Masoni, homme de lettres et de théâtre, étranger lui aussi à la politique, en assume la Direction avec le succès que l'on sait.

Tout allait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes ainsi qu'en témoigne le nombre toujours croissant d'abonnés (de 400 la première année à près de 2.000 en 1989).

Et la politique s'en mêla...

Monsieur Féaux n'a jamais caché qu'il considérait le Centre comme " un Etat dans l'Etat », singulière opinion envers une ASBL qui a su si brillamment assumer sa destinée

Son but était clair : régner là aussi et il ne tarda pas à s'y employer.

On convoqua, le 22 janvier de cette année, la nouvelle assemblée générale qui avait été élue — très démocratiquement — le 13 décembre parmi les groupements ottintois qui avaient posé leur candidature.

Et l'on procéda à l'élection des huit membres privés pour compléter le Conseil (les huit membres politiques étant répartis à raison de cinq pour la majorité et de trois pour l'opposition).

Catastrophe : le groupe des Intérêts Communaux (ou sympathisants ou soupçonnés tels) était majoritaire.

Monsieur Féaux, persuadé qu'il ne pourrait obtenir la présidence promise, dans ses accords préélectoraux, à une candidate PRL, menaça le Centre de représailles dont la principale consistait en la création d'une autre ASBL, laquelle recevrait mandat et subsides, laissant l'ASBL existante sans objet et sans ressources.

La voix de la sagesse

Ecœurée et désirant garder son indépendance, Madame Halluent ne présenta pas sa candidature au renouvellement de son mandat.

Une grande dame s'effaçait devant la politisation de l'ASBL.

Ce fut notre ancien échevin de la Culture, Madame Claire Delbrassinne, qui proposa les bases d'un accord auquel tout le monde se rellie

L'esentiel est préservé : le Centre continuera à vivre.

Bien sûr, quelques amours propres en furent égratignés de part et d'autre mais nous nous sommes refusés à prendre en otage les habitués du Centre et à saccager le résultat de tant d'années d'efforts.

Malheureusement la nouvelle présidente ayant figuré sur une liste électorale, il est difficile de croire qu'elle pourra, comme les dames qui l'ont précédée, travailler en toute indépendance d'esprit.

Détail piquant : à l'issue de cette séance, Monsieur Féaux fit un vibrant hommage de Madame Halluent et de la bonne tenue antérieure du Centre ; mais il est quand même décevant de voir un Ministre, chargé des Affaires culturelles de la Communauté française, placer de la politique au-dessus de la Culture alors que c'est celle-ci qu'il se devrait de privilégier.

Max ROCH Conseiller communal et CPAS Ancien Administrateur du Centre Culturel POUR VOS IMPRIMÉS EXIGEZ *LE MUST*

I M P R I M E R I E J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS EN CONTINU POUR ORDINATEURS

C H A U S S É E D E L A C R O I X 4 7 1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE TÉL. (010) 415024 TÉLÉFAX (010) 412578



Try Martin 5 (Hocaille Clos) 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve Tél. 010/450545

Spécialiste de l'assurance pension et des prêts longue durée

Vous conseiller pour mieux vous assurer... C'est mon métier



PS ASSURANCES

Un partenaire attentif à votre avenir

Nos conseillers dans votre région :

Crabbe F. (010) 61 36 46 Ottignies-L.L.N.

Bernard J.C. (010) 61 42 93 Ottignies-L.L.N.

Weitkunat P. (010) 61 39 57 Ottignies-L.L.N.

(010) 61 63 50 Court-Saint-Etienne

Facchin J. (010) 61 36 52 Court-Saint-Etienne

Jonckers M. (010) 411527 Wavre Gilot J.P. (067) 780647 Baisy-Thy

Debock M. (010) 61 63 50 Court-Saint-Etienne

(02) 3549594 Waterloo

